

Institut National de Recherche et Sécurité

Les travaux de prospective de l'INRS présentés à l'Assemblée Nationale

Réunissant plus de 300 participants (agences nationales, organisations syndicales et professionnelles, ministères, mutuelles, assurances, SSTI...) à l'Assemblée Nationale, l'INRS a présenté ce 23 novembre 2016 la restitution de ses travaux de prospective sur le travail en France.

Intitulée "Modes et méthodes de production en France en 2040 : quelles conséquences pour la Santé et la sécurité au travail", la synthèse de travaux prospectifs de l'INRS sur le travail en France a fait l'objet d'une restitution à l'Assemblée nationale, en présence de la ministre du Travail, Madame El Khomri, qui a assuré l'ouverture de la journée.

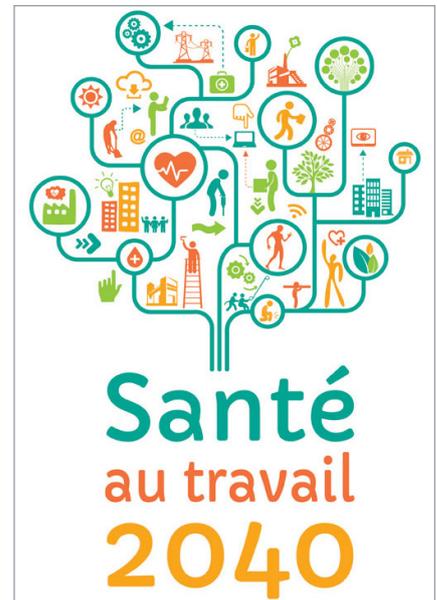
Initié en association avec plusieurs partenaires (l'Anact, l'Anes, l'Aract Rhône-Alpes, la Dares, la Direction des risques professionnels de la Cnam-TS, Futuribles et France Stratégie), ce travail se veut décrire les futurs possibles des méthodes de production en France d'ici à 2040, déterminer les évolutions et ruptures de la conception du travail, et leurs conséquences en termes de Santé et de sécurité au travail.

L'étude du contexte a notamment fait apparaître les grandes tendances apparues au cours des vingt dernières années et devenant progressivement dominantes : désindustrialisation et montée des activités de service, robotisation et dématérialisation des relations, concentration des entreprises sur leur cœur de métier et sous-traitance des activités connexes, disparition des emplois "milieu de gamme" au profit des métiers très ou très peu qualifiés...

Cinq grands enjeux ont été identifiés et traités par l'enquête, et présentés lors de la journée de restitution à l'Assemblée nationale :

- Que produira la France demain ?
- Dans un monde robotisé, quelle place pour le travail de l'homme ?
- Le retour au local comme outil de développement ?
- Vers la multiplication des formes d'emploi et de travail ? Tous travailleurs nomades ?
- Quelles évolutions de la prescription et des rythmes de travail ?

Lors des conclusions de cette journée, les intervenants ont insisté sur le besoin de volontarisme face aux différentes hypothèses travaillées. L'intérêt de ces



projections, n'est pas tant de faire des prédictions mais plutôt de mobiliser les acteurs, aujourd'hui, pour que les scénari les plus favorables à la Santé au travail en 2040 se réalisent dans l'intérêt de la société au sens large.

La restitution détaillée de ce travail prospectif est à retrouver sur le site de l'INRS, et dans les compléments de lecture de ce numéro sur le site du Cisme. ■



AFOMETRA

UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER : JOURNÉE D'INFORMATION POUR LES RESPONSABLES DE LA FORMATION

Le 31 janvier 2017, l'Afometra organisera une journée d'information pour les responsables de la formation des SST. Actualités réglementaires et législatives de la formation, RNCP, DPC, qualité, nouveautés de l'offre de l'Afometra, tous ces sujets seront abordés lors de cette journée qui sera également l'occasion de rencontrer l'équipe de l'Afometra et d'exprimer vos besoins en matière de formation.

Le programme et le lieu de ce rendez-vous seront prochainement publiés sur le site de l'Afometra.

Journée gratuite : inscrivez-vous dès maintenant auprès de Madame Audrey GIUGIA au 01 53 95 38 64 ou par mail à a.giugia@afometra.org

UN NOUVEAU MODULE E-LEARNING POUR SENSIBILISER VOS ADHERENTS : VIEILLESSEMENT AU TRAVAIL ET EMPLOI DES SENIORS

Depuis 2014, l'Afometra met à disposition des services de santé du travail des modules d'e-learning. Faciles d'accès, conçus pour un nombre illimité d'utilisateurs, ces modules sont conçus pour répondre au besoin des services d'aider leurs entreprises adhérentes à s'informer sur les risques professionnels. Un module portant sur le vieillissement au travail et l'emploi des seniors vient d'être mis en ligne.



L'allongement de la durée de vie professionnelle et l'entrée plus tardive dans la vie active conduisent à se poser des questions sur la place des seniors au sein de l'entreprise. Ce module permet d'en finir avec quelques idées reçues sur le vieillissement et de repenser l'organisation du travail en fonction de l'âge. Il présente également quelques outils pratiques et réglementaires.

Renseignez-vous au 01 53 95 38 94 ou a.hauck@afometra.org.

